

ATELIER GRAND NORD 28 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2025

Initié par la [Société de développement des entreprises culturelles \(SODEC\)](#), [Atelier Grand Nord](#), qui en est à sa 21^e édition, est un forum unique de rencontres sur la scénarisation de longs métrages de fiction en langue française. Occasion privilégiée de discussion autour de 14 scénarios, l'Atelier alimente la réflexion sur le travail d'écriture restant à faire, en y apportant une vision nouvelle et collective. Lieu d'échanges entre auteurs professionnels de divers pays francophones, il favorise la circulation d'idées et de points de vue, de même que le partage d'intentions et de cultures. À long terme, Atelier Grand Nord crée des liens ayant pour objectif de favoriser le travail de pairs sur des productions ou des coproductions futures.

DÉROULEMENT

L'Atelier se déroule du **mardi 28 janvier au mardi 4 février 2025**, dans la région de l'Outaouais, à moins de deux heures de Montréal.

Durant une semaine, scénaristes, consultantes et consultants se penchent sur un sujet unique : le scénario. Les échanges font état des qualités, des faiblesses et des modifications à apporter à chacun des scénarios pour favoriser une réécriture structurée.

Un horaire préétabli permet des rencontres individuelles entre consultants et scénaristes ainsi que des discussions collectives. Chaque scénariste rencontre individuellement trois consultants de nationalités différentes de la sienne. Les scénaristes travaillent en vase clos tout en profitant de moments de détente en pleine nature.

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

L'Atelier accueillera un maximum de **14 scénaristes** et de **huit consultants**. La répartition par pays est la suivante :

- **Belgique** : deux scénaristes et un consultant;
- **France** : quatre scénaristes et deux consultants;
- **Luxembourg** : un scénariste et un consultant;
- **Suisse** : deux scénaristes et un consultant;
- **Afrique francophone** : un scénariste et un consultant;
- **Québec** : quatre scénaristes et deux consultants.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

L'Atelier est réservé aux scénaristes et aux scénaristes-réalisatrices, scénaristes-réalisateurs. Les projets doivent être soumis par des individus et non par des entreprises. **Toutefois, une option sur le scénario doit avoir été prise par un producteur associé à une société de production reconnue par la SODEC.**

À des fins d'harmonisation entre les partenaires, le scénario soumis sera, au minimum, à l'étape intermédiaire (2^e version).

- Une candidate ou un candidat ne peut déposer qu'un seul projet.
- Dans le cas d'une coscénarisation, un seul auteur ou une seule autrice sera admissible.
- Un projet soumis à Atelier Grand Nord ne peut être déposé au 1^{er} dépôt de l'année 2025-2026 du [programme d'aide à la production](#) de la SODEC, ni avoir été soumis au programme d'aide à la production dans le passé.
- Une scénariste ou un scénariste ayant déjà participé à Atelier Grand Nord est admissible avec un nouveau projet.
- Le projet soumis doit être un long métrage de fiction écrit en version originale française.
- Les scénarios de long métrage d'animation et d'adaptation littéraire sont acceptés.

En plus de cet appel de projets, la SODEC se réserve le droit d'effectuer une invitation sélective. Toutefois, tous les projets seront analysés par le comité de sélection.

OBLIGATIONS DES CANDIDATES ET CANDIDATS

- Avoir scénarisé un long métrage de fiction porté à l'écran au cours des sept dernières années, soit entre le 1^{er} octobre 2017 et le 30 septembre 2024. Par « porté à l'écran », on entend une sortie en salles commerciales au Québec.

La SODEC pourra considérer une scénariste ou un scénariste dont un long métrage de fiction (autre que celui déposé dans le cadre de cet appel) est en voie d'être porté à l'écran, c'est-à-dire un projet qui est activement à la recherche de financement ou dans une des phases de production. Ce projet devra être porté par un producteur reconnu par la SODEC.

OU

- Avoir scénarisé, au cours des sept dernières années, au moins trois épisodes d'une série télévisée de fiction.

OU

- Avoir scénarisé, au cours des sept dernières années, une websérie commandée par et/ou diffusée sur une plateforme de diffusion.

ET

- Avoir obtenu une aide à la scénarisation par un organisme gouvernemental, un distributeur ou un télédiffuseur, pour le projet qui est soumis dans le présent appel de projets.
- **Avoir une option valide sur le scénario prise par un producteur reconnu par la SODEC.**
- Avoir son domicile au Québec depuis au moins deux ans.
- Être disponible pour séjourner à l'extérieur de Montréal du mardi 28 janvier au mardi 4 février 2025.
- Faire parvenir à la SODEC un dossier d'inscription complet.

INSCRIPTION

Veillez remplir le [formulaire d'inscription en ligne](#) au plus tard le **lundi 30 septembre 2024, avant 17 h**, accompagné des documents suivants :

- Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous désirez participer à Atelier Grand Nord (maximum une page);
- Un synopsis (maximum une page);
- Une version dialoguée « intermédiaire » (pas de première version) du scénario (**90 à 120 pages maximum**);
- Une note d'intention relative à votre projet (maximum deux pages);
- Un curriculum vitæ (maximum deux pages).

Tout dossier incomplet sera refusé.

SÉLECTION

Les projets soumis seront transmis à un comité de sélection formé de quatre professionnels du cinéma. La SODEC communiquera uniquement avec les candidates et candidats dont le projet aura été retenu. Les décisions seront annoncées au plus tard le 6 novembre 2024. Le choix est sans appel et aucun commentaire portant sur l'évaluation des projets ne sera communiqué aux participantes et participants non retenus.

RENSEIGNEMENTS

CATHERINE BERNARD
COORDONNATRICE AUX
AFFAIRES INTERNATIONALES



SODEC
905, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 3V9

514 841-2217
catherine.bernard@sodec.gouv.qc.ca